

Note politique budgétaire 2012

Un budget de consolidation.

Le budget 2012 est estimé à 3.984.606 €. La part communale n'a pas été augmentée mais ce budget est composé d'un prélèvement au niveau du fonds de réserve à concurrence de 427.292,88 €. Parmi ce fonds, 140.000 € sont prélevés sur le fonds de réserve ILA afin d'effectuer un remboursement anticipé pour une partie de la maison communautaire ILA (rue de Mont-sur-Marchienne).

Le recours au fonds de réserve ordinaire est utilisé chaque année lors de l'élaboration du budget annuel. Cependant au moment du compte, les chiffres sont à l'équilibre voire en boni et ce sans avoir eu recours à ce fonds de réserve ordinaire.

Nous continuons à consolider nos projets comme le maintien à domicile de nos aînés et des personnes handicapées.

En ce qui concerne le "Mécanique", nous continuons la rénovation des kitchenettes et celle des salles de bains (échange des baignoires en douches).

Au niveau des ILA, nos investissements vont porter sur l'aspect énergétique. C'est ainsi que l'ILA de la rue de Mont-sur-Marchienne et celle de la Croix-Rouge vont être équipées de panneaux photovoltaïques à hauteur de 40.000 €.

Ce budget prend en compte l'indexation des dépenses en personnel ainsi que celles de fonctionnement et celles attribuées à l'aide sociale.

Dans le contexte actuel, nous attendons les futures décisions politiques qui se prendront au niveau du chômage, des ILA,

Je tiens à remercier pour leur confiance Madame la Bourgmestre et le collège des échevins, le conseil communal, le conseil de l'action sociale, le secrétaire faisant fonction, le receveur et tous les agents du C.P.A.S.

Nous continuons et continuerons à gérer le C.P.A.S. en bon père de famille !

Marie Hélène Knoops

**Présidente du Centre Public de l'Action Sociale
de Montigny-le-Tilleul / Landelies**